

Rallye régional « Sainte Suzanne 2025 »

Samedi 10 mai 2025

Permis d'organisation LSAR -2025-1912-01 du 10/02/2025

Collège des Commissaires Sportifs

Composition :

Mme Emmanuelle COCHARD	Présidente	Licence n°13796
M. Christian ALBANY	Membre	Licence n°13792
Mme Nathalie AGATHE	Membre	Licence n°34374
Mme Chantale CATONNET	Secrétaire	Licence n°13782

Additif n°2 – Communiqué aux équipages

À la suite des intempéries de la nuit, le radier situé sur l'ES Renaissance est submergé. Ainsi, il est décidé d'annuler l'ES 1 – Renaissance 1. Les équipages iront directement à l'ES 2 – Victor Bellier 1 à l'issue du Parc d'Assistance A. Le temps imparti entre le CH0A et le CH0B est modifié. Il est de 25 minutes au lieu de 15 minutes.

L'itinéraire est également modifié :

L2	T à D Rond point la Marine à chemin renaissance (prendre 2e sortie à D)	0,260			
	T à D chemin renaissance à CH	0,240			
CH 1	Neutralisé avant ES	0,200	1,860	00:10	12:18
	SECTEUR N° 3 - Renaissance 1 - Victor Bellier 1				
ES1	Renaissance "1"		5,900	00:03	12:21
Départ	Départ (entrée dépôt chantier)				
	Départ à chemin monaco	5,100			
	T à G chemin monaco à arrivée	0,800			
Stop	Arrivée à Point Stop (parking à D - panneau déchetterie)	0,200			
	Point Stop à intersection RD 51	0,340			
L3	T&D Rd 51 à Bretelle 4 voies RN2	3,620			
	T&D Bretelle 4voies RN2 à Rond point la Marine	2,360			
	T&D Rd point la Marine à RD 63 (prendre 2e sortie)	0,620			

Les lignes ci-dessus sont supprimées de l'itinéraire initial pour la liaison entre le parc d'assistance A et le CH2 de l'ES 2 – Victor Bellier 1.

À Sainte Suzanne, le 10 mai 2025

La Présidente Emmanuelle COCHARD Licence n°13796	Membre Christian ALBANY Licence n°13792	Membre Nathalie AGATHE Licence n°34374
		